

PERCEPTIONS SOCIALES ET PERSISTANCE DE L'EMPLOI DES ENFANTS DANS LES ESPACES AGRICILES DU DEPARTEMENT DE KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE)

SOCIAL PERCEPTIONS AND PERSISTENCE OF CHILDREN EMPLOYMENT IN AGRICULTURAL SPACES OF THE DEPARTMENT OF KORHOGO (Ivory Coast)

Kouamé Abou N'DRI, VANGA Adja Ferdinand et SANGARE Salif,
Université peleforo Gon Coulibaly de Korhogo.

Résumé: L'Etat ivoirien a fait de la lutte contre l'emploi des enfants dans les activités agricoles une priorité dans tous ses programmes de développement. Son engagement est d'autant plus grand que des résultats satisfaisants ont été obtenus notamment dans le domaine de la cacao culture où ce phénomène connaît une régression. Aujourd'hui avec l'émergence de nouvelles formes culturales telle que la culture attelée au nord, plusieurs enfants sont employés encore dans les espaces agricoles cotonniers au détriment des salles de classes en contexte d'école obligatoire. A partir d'une approche compréhensive, cette étude a pour objectif de comprendre les perceptions paysannes de l'emploi des enfants dans les activités agricoles. Elle a été réalisée dans le département de Korhogo avec comme population cible les paysans à qui un guide d'entretien a été adressé. Aux termes des entretiens, quarante (40) paysans obtenus sur la base de saturation ont été entretenus. A côté de cette population, des entretiens ont été également menés auprès de douze(12) responsables des structures agricoles, éducatives ainsi que des leaders communautaires. Les résultats de l'étude révèlent que la perception de l'enfant comme surveillant ou guide des bœufs d'attelage, sa soumission et l'espace agraire comme un espace de sécurité et de loisirs sont les perceptions qui légitiment leur emploi dans les activités agricoles.

Mots clés: Emploi, enfant, culture attelée, paysan, perception, espace agricole

Abstrat: Fighting against the use of children in agricultural activities has become a priority for ivoirian government in all of its development programs. Its commitment is so important that some satisfactory results have been obtained especially in the domain of cocoa culture where the phenomenon knows a decrease. But today, with the increase of new forms of cultivation like the harnessed one in the North, many children are still employed in cotton farming areas instead of being in school classrooms in a compulsory education context. Through a comprehensive approach, this study's aim is to understand farmers' thoughts of using children in agricultural activities. It has been realised with farmers as target population in the department of Korhogo to whom an interview guide was submitted. At the end of these interviews, forty (40) farmers gotten on the basis of saturation were interviewed. Besides this population, some interviews have been done with twelve (12)responsibles of agricultural and educational structures as well as some community leaders. The results of this study reveal that the perception on child as a supervisor or guide of hitching oxen, his submission and agrarian space as security and hobby are perceptions those which legitimise the use of children in agricultural activities.

Keywords: Children, employment, harnessed culture, farmer, agricultural space

Introduction

Les données de l'OIT indiquent que plus de 40% des enfants en provenance du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Ghana, du Togo et du Bénin émigrent pour travailler dans les plantations en Côte d'Ivoire et au Nigéria. Par des réseaux de trafic transfrontalier, beaucoup d'enfants se retrouvent en dehors de leurs pays pour aller exercer des travaux champêtres au risque de leur avenir (BM, 2001).

En Côte d'Ivoire, le rapport d'étude des phénomènes de la traite et du travail des enfants dans les secteurs de l'agriculture, des mines, du transport, du commerce et du domestique de 2012, indique que le travail des enfants touche 1.622 140 enfants sur les 2.213.708. Il existe encore des agriculteurs qui les emploient des pour un salaire. En effet, environ 5 120 enfants sont employés comme permanents ou travailleurs à temps plein

contre 61 600 adultes (IITA, 2006). Depuis quelques années, avec l'accentuation de la crise économique dans le pays, ce phénomène du travail des enfants est passé du cadre de socialisation vers l'économie monétaire, et ses formes les plus néfastes aboutissant même à l'exploitation (Abou et Pokou, 2006). En fait, la demande en main d'œuvre est forte tandis qu'elle se fait de plus en plus rare. Ainsi, les enfants sont soumis à des tests sévères pour répondre à cette demande. Ils n'interviennent pas comme de simples apprentis, mais comme des maillons clés dans la pratique de certaines activités notamment la construction d'habitats traditionnels (Oura et N'dri, 2016).

Aujourd'hui, avec l'émergence de la culture de l'anacarde, du coton et de l'orpillage, le phénomène touche aussi bien le sud que le nord, particulièrement la région du Poro où la culture cotonnière constitue la principale ressource économique des populations. L'essor de cette activité agricole a nécessité la mise en place de la culture attelée. Cette innovation agricole dans sa forme est basée sur la main-d'œuvre infantile. En effet, les enfants sont chargés de conduire les Bœufs de Culture Attelée (BCA) au détriment de leur scolarisation puisque les scolariser risqueraient de créer un manque de main d'œuvre pour la pratique des activités agricoles (N'dri et Yodan, 2021).

Cette situation suscite une mobilisation institutionnelle plus accentuée en 2010 dans les zones productrices de cacao où 5000 enfants travaillent dans les plantations (Gigon, 2011). Les actions de sensibilisation et de remédiations se mettent en place avec le soutien des organisations internationales. Par exemple, des activités de formation ont été organisées pour susciter l'éveil de conscience des populations. En avril 2005, soit 3 mois avant la date fixée par les Etats-Unis pour l'exécution de sa menace d'embargo, le gouvernement ivoirien démarre le projet SSTE (Système de suivi du travail des enfants) en vue de la certification du processus de production du cacao

Toutes ces actions sont encadrées par des dispositions juridiques. Ainsi, la loi n°372-2010 du 30 septembre 2010 vient renforcer l'arsenal juridique et réglementaire en permettant désormais d'avoir un instrument de répression adapté pour la lutte contre le travail des enfants. Cette loi est rentrée en vigueur depuis le 21 mai 2014 avec la signature du décret n°2014-290 du 21 mai 2014 portant modalités d'application de la loi n°2010-273 du 30 septembre 2010 (ENSETTE, 2014). Ces actions de sensibilisation touchent aussi bien le sud que le nord du pays.

Dans le département de Korhogo, la mobilisation sociale autour de l'éradication de ce phénomène se fait avec la conjugaison des efforts de toutes les forces vives du département notamment les autorités administratives, traditionnelles, les communautés et les partenaires au développement. Ces efforts ont certes abouti à des avancées en matière de lutte contre le travail des enfants mais la question se pose encore avec acuité. Nombreux sont les enfants qui travaillent dans les plantations de coton et d'anacarde à partir des bœufs d'attelage pendant les jours de champs. Au nombre de deux (02) ou trois (03), ils conduisent ces bœufs à travers les pistes des champs sous le regard de leurs parents (Enquête de terrain, 2020). Cette complicité entre parents et enfants autour de ce phénomène soulève des préoccupations sur les perceptions paysannes du travail des enfants dans le département de Korhogo. L'objectif général de l'étude est de comprendre les perceptions paysannes de l'emploi des enfants dans les activités agricoles.

1. Méthodologie

A partir d'une approche qualitative, l'enquête s'est déroulée du 15 novembre au 24 décembre 2020 dans les villages de Lataha, Fapaha, Kassounragba du département de Korhogo. Le choix de ces quatre (4) s'explique par le fait le phénomène persiste malgré les campagnes de sensibilisation. La collecte des données s'est effectuée à l'aide de guide d'entretien auprès des paysans et les structures intervenant dans le monde agricole et éducatif. Sur la base d'une enquête inclusive, cinquante et deux (52) personnes ont été entretenues. Ce sont quarante (40) paysans, trois (03) participants issus des structures cotonnières, un (01) de la direction régionale de l'agriculture du Poro, cinq (05) leaders communautaires et trois (03) acteurs du système éducatif. Le choix de ces acteurs a été fait à partir du critère d'inclusion et surtout en tenant compte du statut socioprofessionnel. Le nombre a été obtenu sur la base de saturation des informations. Les données recueillies et enregistrées à l'aide de dictaphones ont été retranscrites et ont fait l'objet d'une analyse de contenu sur la base de la triangulation des informations. La persistance de l'emploi des enfants dans les espaces agricoles est motivée par des logiques socioculturelles. De ce fait, la théorie du choix raisonné a permis de comprendre non seulement les raisons profondes qui ont motivé le choix des parents mais aussi les logiques qui sous-tendent l'émergence de ce phénomène dans le domaine agricole en contexte d'école obligatoire.

2. Résultats

La persistance de l'emploi des enfants dans les activités agricoles est une préoccupation pour l'Etat ivoirien car il constitue un frein à son épanouissement. Si des efforts sont faits par l'Etat et ses partenaires au

développement, force est de reconnaître que la situation est peu reluisante du fait de certaines logiques socioculturelles qui alimentent les idéologies populaires.

2.1. L'enfant comme surveillant des bœufs d'attelage: un fondement de son emploi dans l'activité agricole

La pratique de la culture attelée entraîne un faible taux de scolarisation des enfants au profit de l'agriculture du fait de la perception paysanne de ces derniers dans cette innovation agricole. Ils doivent s'occuper de la surveillance et de l'entretien des bœufs de culture et/ou à élevage. Les paysans estiment que les bœufs obéissent mieux aux ordres des enfants qu'aux adultes. En fait, dans leur perception, il existe une complicité entre ces derniers et les bœufs d'attelage au point où ces bœufs se sentent en sécurité. Ainsi donc, leur présence génère chez le bœuf d'attelage une sérénité comme le dit T. S, un paysan de Kassoungragba:

« Pour que mon champ me donne beaucoup d'argent, je travaille avec les bœufs. Le travail des bœufs demande qu'on garde des enfants afin qu'ils gardent et travaillent avec les bœufs car les bœufs ont plus confiance aux enfants ».

Cette confiance rassure le paysan pour qui la culture attelée est un facteur de motivation à la pratique de l'agriculture extensive. En effet, cette innovation culturelle lui permet d'exploiter de grandes surfaces sans que ces derniers fournissent des efforts physiques intenses. Avec la culture attelée, les paysans s'adonnent de plus en plus à l'agriculture en raison de son efficacité et de sa rentabilité. Elle leur permet de ne pas se limiter qu'à l'agriculture de subsistance mais aussi d'y rejoindre une agriculture marchande. Ils peuvent produire pour la consommation et pour la vente. Le paysan arrive à faire d'énormes bénéfices grâce à cette technique.

« Depuis que j'ai commencé à travailler avec les bœufs, mon champ est devenu encore plus grand. Et je gagne plus d'argent qu'avant. Grâce à l'aide de mes enfants qui m'obéissent, j'ai pu augmenter mes espaces de production », propos S.Y, un paysan de Lataha.

En réalité, les relations familiales marquées par la dépendance du jeune garçon vis-à-vis de ses parents en pays senoufo est une logique de la persistance de leur emploi dans la production agricole. Cette dépendance s'est accentuée avec l'émergence du système patrilocal où le jeune garçon vit toujours dans la cour familiale afin d'intégrer le processus de la socialisation. Il apprend donc la vie en communauté et exerce l'activité agricole perçue comme un héritage familial. Ces moments d'apprentissage sont les mieux indiqués pour inculquer les valeurs et les normes à l'enfant car à cet âge, il est plus soumis à la volonté parentale.

2.2. L'enfant perçu comme disponible et soumis à la volonté parentale

L'emploi des enfants dans les espaces agricoles résulte des relations sociales avec leurs parents dont le fondement est la disponibilité et la soumission. Ces deux (02) critères sont essentiels pour le parent surtout dans ce contexte de raréfaction de la main-d'œuvre agricole. Ainsi, le choix d'employer les enfants dans ces espaces vient combler ce déficit et rehausser le budget familial d'autant plus que cette main-d'œuvre infantile est accessible et gratuite pour le paysan. En fin de compte, la main-d'œuvre marchande est en train de faire place à une main-d'œuvre familiale en cette période où la crise de la main-d'œuvre impacte considérablement le pouvoir d'achat des ménages dans le Département de Korhogo comme le soutient C. K :

« Je fais mon champs avec mes femmes et mes enfants. Je ne travaille pas avec quelqu'un d'autre, car je n'ai pas les moyens pour prendre des manœuvres, et même si tu as des manœuvres, ils peuvent partir à tout moment et ton champ restera dans la brousse. Tu ne pourras donc pas faire de récolte. Ta famille ne mangera pas. Mais avec l'emploi de mes garçons, je suis sûr que cela n'arrivera pas ».

En réalité, la crainte de perdre la main-d'œuvre pendant les périodes de semi accentue l'emploi des enfants dans les espaces agricoles malgré l'obligation pour les parents de scolariser tous les enfants de 6 à 16 ans comme défini par loi de la politique de Scolarisation Obligatoire (PSO). Dans ces conditions, la scolarisation est sacrifiée au profit des travaux champêtres avec tous les risques notamment l'atteinte à leur santé physique et psychologique auxquels ces derniers sont exposés.

Par ailleurs, la scolarisation est fonction des revenus du paysan car sa capacité à faire face aux charges éducatives et familiales en dépend. Quel que soit le choix de scolariser ou non l'enfant, il n'existe aucun moyen de recours ou de revendication sociale pour changer la décision du père car il est l'autorité « suprême » de la famille. Ainsi, le respect de sa décision s'impose à tous quoi qu'on note aujourd'hui des avancées notables

en matière de lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire. En fait, la société senoufo est conservatrice et pour elle, l'espace agricole remplit plusieurs fonctions sociales notamment la fonction sécuritaire.

2.3. L'espace agraire comme un espace de sécurité et de loisirs pour les enfants

Il s'agit ici de montrer comment l'espace agraire est perçu par les paysans enquêtés. En effet, dans l'idéologie paysanne, l'espace agraire remplit des fonctions sociales au sein de la société. Cet espace est un lieu de sécurité et d'éducation pour l'enfant car il apprend l'activité agricole. Il est, de ce fait, protégé contre des éventuels risques sociaux. L'espace agricole devient, dès lors, un espace de contrôle et d'apprentissage comme l'affirme un paysan de la localité de Fapaha :

«Quand mes enfants sont avec moi, je leur apprend les valeurs de notre communauté. C'est au champ que j'arrive à leur apprendre plus. Aussi, je les épargne des vols et agression du village. Au champ, ils ne sont pas exposés à ces fléaux».

En fait, ces espaces sont perçus comme des « laboratoires d'expérimentations sociales » pour les parents car c'est en ces lieux que le processus de la production agricole est expliqué aux enfants. Dans ces espaces, la division sociale du travail se perçoit nettement et chacun sait les tâches à exécuter. Ainsi, tôt les matins, hommes, femmes et enfants se précipitent sur les pistes des champs pour l'exécution des tâches agricoles. Le soir, les femmes et les fillettes sont libérées pour préparer le repas de nuit. Bien avant leurs départs, elles cherchent du bois de chauffe, tandis que les garçons restent encore pour travailler pendant une heure. Après l'arrêt des travaux, certains jeunes garçons cherchent des troncs de bois de chauffe destinés au feu des vieilles personnes, et d'autres à la recherche des herbes que brouteront les animaux domestiques le lendemain. Cette division sociale du travail se résume, par exemple dans la production cotonnière au schéma ci-après.

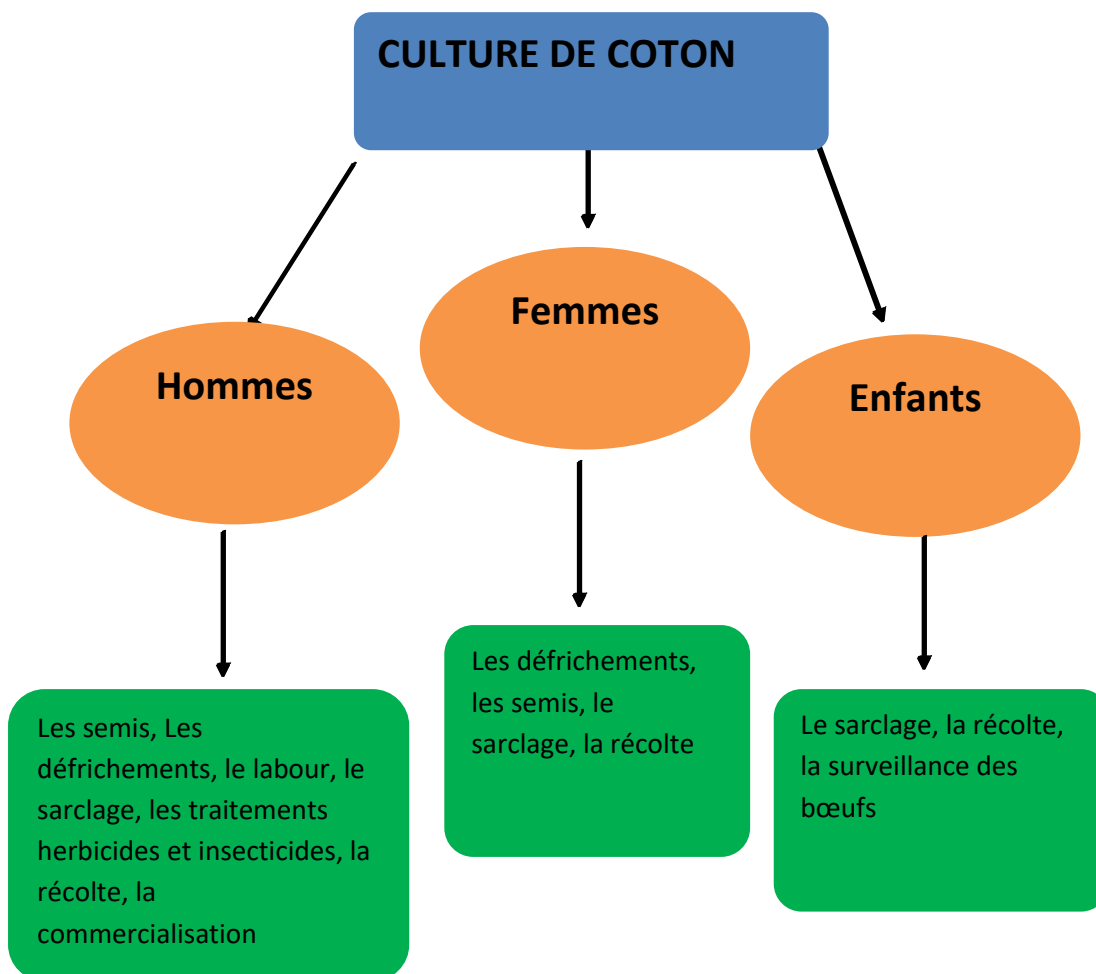


Figure 1: Division sociale du travail en pays senoufo

Source : Sangaré, 2020

Dans cette division sociale du travail, chaque membre de la famille a l'obligation d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées au risque de bouleverser le système de production agricole. Ici, l'enjeu est la récolte pour le bien-être familial. Dès lors, l'enfant exprime sa joie et son attachement à la famille par le travail. De sorte que dans la perception paysanne, les espaces agraires, loin d'être des espaces de maltraitance sont des lieux de socialisation et d'expression de la soumission mais aussi d'épanouissement pour l'enfant car il s'éloigne des vices et des attitudes déviantes de la société. Cette perception toutefois accentué le travail des enfants en milieu rural ivoirien et surtout dans le département de Korhogo.

Discussion

Les résultats de l'étude ont révélé que des enfants sont impliqués dans les activités agricoles pour diverses raisons. Ils sont employés par leurs parents comme main-d'œuvre où ils interviennent particulièrement dans le sarclage, la récolte et la surveillance des bœufs utilisés pour l'attelage. Comme le dit Wall (1987), la modernisation des systèmes de production amène les producteurs à réduire la main d'œuvre salariale afin de réduire le coût de production. Dans cette perspective, l'implication des enfants dans les travaux champêtres chez les producteurs de coton du Département de Korhogo est indispensable pour accroître la récolte. Aussi, ils occupent des fonctions que les parents disent ne pas être en mesure d'exécuter. Ils sont, par exemple, les mieux habilités à dresser les bœufs utilisés pour l'attelage car, les bœufs sont plus soumis à ces derniers qu'aux adultes selon les idéologies paysannes. Les enfants sont d'autant plus importants dans l'activité agricole que les paysans optent pour leur implication dans l'agriculture que de les scolariser. L'étude de Roesch (2004) a également observé que les enfants constituent une main d'œuvre significative pour les producteurs utilisant l'attelage comme technique de production. En effet, l'utilisation de ces derniers dans les exploitations agricoles permet aux agriculteurs de réduire le coût de production et de maximiser les bénéfices. Ainsi, pour augmenter le capital humain familial, les exploitants ont tendance à procréer davantage afin que ces enfants qui naissent deviennent plus tard des « *substituts* » de main-d'œuvre agricole.

Kouamé *et* Schellekens (2002) ne sont pas de cet avis car pour eux, en modernisant les techniques de production, l'agriculture devient de moins en moins dépendante de l'activité physique et nécessite encore moins de main d'œuvre. De ce fait, dire que la culture attelée amène les cultivateurs à employer les enfants dans les travaux champêtres au point qu'ils sont privés d'école est un paradoxe. En effet, pour ces auteurs, la mécanisation de l'agriculture, même partielle, permet aux exploitants de se départir de l'emploi des enfants. En fait, la spécialisation du travail qui résulte de la mécanisation de l'agriculture les rend de moins en moins outillés par rapport aux adultes. En conséquence, on peut assister à une baisse de la main-d'œuvre infantile dans les espaces agricoles. Ils sont de plus en plus enclins à être scolarisés comme le souligne Leblond (1970) dans son étude réalisée en France. Cet auteur soutient que l'amélioration des techniques de production augmente le niveau de scolarisation dans les populations agricoles.

Par ailleurs, les résultats de l'étude indiquent que la déscolarisation des enfants est soutenue par une logique selon laquelle ces derniers sont plus obéissants et soumis à leurs parents. Une idéologie qui n'est pas partagée par Guillaume *et al.* (1997). Selon eux, il y a une forte résistance infantile à l'ordre traditionnel. Même si les parents les utilisaient auparavant comme main-d'œuvre au point où ils ne sont pas scolarisés, aujourd'hui avec la modernisation et la dynamique des sociétés, ces enfants s'opposent dorénavant à leur participation aux travaux champêtres et exigent par la même occasion leur droit d'être scolarisés à leurs parents comme le soutient, Guénolé (2003).

Les résultats de l'étude indiquent également que l'espace agricole est un espace de jeu, de sécurité sociale et d'éducation pour l'enfant comme le soutient Wall (1987). Pour lui, dans les sociétés traditionnelles, la participation des enfants aux travaux champêtres est essentiellement liée au processus de socialisation. Elle permet de développer en eux, la capacité de travail et leur sens de l'économie par un processus de contrôle qui repose sur un double principe : il faut à la fois « attacher » ou « amarrer » sans trop les obliger. Ce qui permet une reconnaissance timide de l'espace propre de l'enfant en dépit de son caractère autoritaire. Ainsi, Selon l'OIT (2010), les enfants effectuant certains travaux agricoles présentent souvent une plus grande confiance en eux, un amour-propre renforcé et sont aussi plus confiants dans leurs capacités professionnelles, de sorte que ces espaces deviennent des lieux de loisirs comme l'attestent les résultats de cette étude.

Conclusion

L'emploi des enfants dans les activités agricoles au nord de la Côte d'Ivoire est soutenu par des perceptions paysannes. D'abord, les résultats montrent que dans le département de Korhogo, l'activité agricole s'appuie sur la main-d'œuvre familiale. Et chaque membre a un rôle à jouer. Les enfants sont commis pour la surveillance des bœufs d'attelage car selon les idéologies paysannes, ces animaux se sentent plus en sécurité avec ces derniers. Ensuite, l'étude indique que l'espace agricole est un espace de sécurité et de protection pour l'enfant du fait que sa présence au champ l'éloigne de toute forme de comportement déviant. Enfin, les logiques

qui participent à la persistance de ce phénomène sont aussi la dépendance et la disponibilité de ce dernier dans l'exercice des activités agricoles. Aujourd'hui, ces perceptions paysannes entravent fortement la scolarisation dans le nord ivoirien surtout en contexte de crise de la main d'œuvre agricole. Il est donc temps que les politiques éducatives soient adaptées aux réalités locales afin qu'elles connaissent des succès pour le bien-être des enfants.

Références bibliographiques

- [1]. Guillaume, A., Vimard, P., FASSASSI, R., & N'GUESSAN, K. (1997). *La circulation des enfants en Côte d'Ivoire: Solidarité familiale, scolarisation, et redistribution de la main-d'œuvre. Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire: La remise en cause d'un modelé.*
- [2]. Jan, G. (2003). *L'obligation de scolarité: le rôle des organismes débiteurs de prestations familiales*, Revue des politiques sociales et familiales, 73(1),
- [3]. Kouamé, A., & Schellekens, J. (2002). *Développement rural et attitude à l'égard de la taille de la famille en Côte d'Ivoire*, Population, 57(2),
- [4]. Leblond, M. (1970). *La scolarisation dans le département du Nord au XIXe siècle*, Revue du Nord, 52(206)
- [5]. N'dri K, A., et Yodan, K . (2016). *Logiques socioéconomiques du traitement différentiel dans la scolarisation des enfants dans certains ménages de Kolia (Nord ivoirien)*, Le carnet Éducation & Diversité est porté par le Réseau International Éducation et Diversité (RIED)
- [6]. Oura, K, R., et N'dri, k . (2016). *How do some beninese of bangolo build their economic intégration in Côte d'Ivoire around child migration?* Global Journal of Advanced Research, Vol.3, Issue.5,
- [7]. Roesch, M.,(2004). *Financement de la culture attelée et stratégies d'équipement*, Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, 57(3-4)
- [8]. OIT., (2010). *Accélérer l'action contre le travail des enfants*, Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- [9]. Wall, K., (1987). *Modernisation et Dynamique Familiale: le cas de la Famille Paysanne Portugaise*, La Sociologie et les Défis de Modernisation, Faculdade de Letras, Porto.